Annexe du travail de recherche de la professeure Mariana Fonseca (

UN EXEMPLE DE CLASSE HETEROGENE

Afin d’illustrer ce que peut signifier concrètement une “classe hétérogène”, nous décrivons (lorsqu’ils étaient disponibles et que nous nous en souvenons) quelques traits des profils des apprenants d’une classe dont nous avons eu la charge à raison de 15 heures hebdomadaires durant six mois. Bien qu’il s’agisse ici d’un cours de niveau A2, notons que des profils et des scénarios similaires se présentaient également dans d’autres classes (A1, B1 ou même B2) où nous enseignions de manière plus ponctuelle. Lorsque nous indiquons ci-dessous si l’apprenant a pu ou non poursuivre sa formation au niveau suivant, nous le faisons sur la base de l’évaluation des bilans (élaborés sur le modèle du DELF) qui étaient proposés à la fin de chaque unité de la méthode utilisée, des recommandations (suivies ou non) que nous avons émises en tant qu’enseignant et des informations que nous avons pu obtenir par la suite de nos collègues. On remarquera en passant que tous les apprenants “romanophones” ont poursuivi au niveau suivant ou atteint leurs objectifs personnels. Un autre point qu’il nous paraît important de souligner est la variation de la composition de la classe : chaque mois, et parfois chaque semaine, celle-ci se modifie en fonction des arrivées, départs ou retours d’apprenants. Outre la modification des langues sources en présence, ce sont également les difficultés individuelles propres à chaque apprenant qui varient alors, amenant l’enseignant à devoir réajuster sans cesse les activités qu’il apporte en complément de la progression de la méthode qu’il emploie.

Au début de la session, la classe comportait sept participants :

• Une lusophone d’origine brésilienne, résidant depuis longtemps à Genève, parlant et comprenant très bien le français, mais dont l’objectif était d’acquérir des compétences écrites de niveau B1 afin de se présenter aux tests d’admission d’une formation d’aide soignante. Elle a abandonné sa formation de français après avoir réussi cet examen.

• Une religieuse italophone dont l’objectif consistait à acquérir des notions de français afin de l’enseigner ensuite en Afrique. Extrêmement motivée et travaillant son français à plein temps, elle a rapidement progressé et s’en est allée rejoindre sa mission en cours de session.

• Un hispanophone d’origine colombienne travaillant comme comptable et dont les cours de français étaient financés par son employeur. Il refaisait pour la seconde fois le niveau et a pu poursuivre au niveau suivant.

• Une ougandaise anglophone, relativement âgée, installée de longue date à Genève et dont le cours était financé par l’aide sociale : éprouvant d’immenses difficultés avec la grammaire, elle refaisait le niveau pour la troisième fois et l’a à nouveau abandonné en cours de route.

• Une russophone d’origine biélorusse, se présentant comme “couturière” de formation, installée à Genève depuis cinq ans et dont les cours étaient, selon ses dires, financés par le chômage. Elle n’a pas exprimé d’objectifs précis. Très à l’aise dans toutes les formes de compréhension ainsi qu’en expression orale, elle avait à l’écrit d’énormes difficultés syntaxiques et orthographiques et avouait connaître les mêmes problèmes en russe. Elle a poursuivi au niveau suivant malgré les réserves émises quant à sa production écrite. 32

• Deux apprenants arabophones (syriens). Le premier, employé comme cuisinier dans le restaurant de son oncle, refaisait le niveau pour la seconde fois et présentait un français déjà passablement fossilisé ainsi que d’énormes difficultés à l’écrit. Il n’a pas réalisé de progrès notables durant la session et n’a pas pu poursuivre au niveau suivant. L’autre, âgé de 17 ans, fils de diplomate, assistait rarement au cours et ne fournissait aucun travail ; il s’est évanoui en cours de session. Dans ces deux cas les objectifs de l’apprentissage n’étaient pas clairement exprimés.

Ainsi sur les sept participants initiaux, seulement trois ont suivi la session jusqu’à son terme. Plusieurs apprenants ont par ailleurs rejoint la classe à divers moments, parfois seulement le temps d’être orienté vers une autre classe, parfois de manière durable :

• Un apprenant sinophone est resté environ deux mois au terme desquels il a dû retourner en Chine.

• Quatre lusophones d’origine brésilienne, dont aucun ne parlait anglais, sont arrivés quasiment simultanément : l’un a été rapidement orienté vers une classe plus avancée, les trois autres, qui étaient respectivement docteure en psychiatrie, étudiante au Conservatoire de musique de Genève et masseuse, ont toutes pu poursuivre au niveau suivant.

• Une apprenante d’origine iranienne, employée au BIT, est restée environ un mois avant d’être orientée vers une classe plus avancée.

• Une apprenante d’origine tanzanienne, apprenant le français afin de travailler dans le secteur touristique en Tanzanie, a poursuivi au niveau suivant malgré une nette propension à considérer le français comme une variété de l’anglais.

• Une jeune apprenante d’origine mongole, parlant le chinois, le russe et l’anglais, mais qui n’avait manifestement pas le niveau requis pour suivre le cours. Elle a néanmoins été “parachutée” dans la classe pour la raison qu’elle tenait à suivre un cours le matin et qu’il n’y avait plus de place au niveau débutant dans cette tranche horaire… Elle a pu rejoindre une classe adaptée à la session suivante.

• Une apprenante d’origine arménienne, juriste de formation et parlant couramment anglais. Elle n’a pas pu poursuivre au niveau suivant compte tenu de difficultés de production écrite et orale : par hypothèse un problème de culture d’enseignement/apprentissage se posait dans ce cas puisque cette apprenante n’était intéressée que par les exercices structuraux et se montrait récalcitrante à toute autre forme d’activité.